



Commune de CUVAT
Mairie
1, place de l'Eglise
74350 CUVAT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

Séance du 06 octobre 2025

Le 06 octobre 2025 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 29 septembre 2025, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

Conseillers élus en fonction

15

Présents à l'ouverture de séance

11

- ↳ La Maire : Julie MONTCOUQUIOL
- ↳ Les Adjoints au Maire : Sandrine REBELLE, Jacques COESNON
- ↳ Les Conseillers Municipaux : Nadia DERRIEN-MOLLIER, Didier TERRIER, Philippe CLERJON, Emilie LAVOREL, Henri MASSON, François RIGNOT, Martine LACROIX, Benoît CHAMOT.

Absents excusés avec procuration

03

- ↳ Jacques JAMES donne procuration à Didier TERRIER
- ↳ Jacqueline SIMONOTTI donne procuration à Julie MONTCOUQUIOL
- ↳ Aurélie HERPE donne procuration à Emilie LAVOREL.

Absente

01

- ↳ Jessica DA COSTA.

Quorum

: 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).
(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)

Le quorum est atteint avec 11 présents au moment de l'ouverture de la séance.

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 08 septembre 2025
- Délibération :
 - * n° 2025/10/01 : Ressources Humaines – Adhésion à la Médiation Préalable Obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie (CDG 74)
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

Secrétaire de séance : Martine LACROIX.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2025

Monsieur Henri MASSON souhaiterait le terme « plusieurs » soit remplacé par le terme « beaucoup » dans la partie Questions Diverses – 1%.

Madame la Maire indique que cette demande est prise en compte et que la modification sera effectuée.

Le Conseil Municipal adopte, à la majorité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 08 septembre 2025.

DÉLIBÉRATION

N° 2025/10/01 : Ressources Humaines – Adhésion à la Médiation Préalable Obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie (CDG 74)

Voix POUR : 14

Voix CONTRE : ---

ABSTENTION(S) : ---

COMMISSIONS COMMUNALES

1°/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »

Présenté par Madame la Maire

La Commission s'est réunie le 06 octobre 2025 et a traité des points suivants :

1.1. Sécurité routière

1.1.1. Route de Burgaz

Une nouvelle relance a été faite auprès des services du Département concernant l'aménagement d'une chicane temporaire durant une phase de test en entrée de Commune.

1.1.2. Secteur de l'abribus « Les Lavorel »

Une relance a été adressée aux services de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC) afin d'échanger sur les contraintes techniques liées à l'organisation des transports scolaires.

1.1.3. Route de Ferrières

Une réflexion est menée sur les aménagements de sécurité routière possibles.

Une réunion avec les services du Département est à prévoir, une fois les contraintes liées aux transports scolaires précisées.

1.2. Divers

1.2.1. Déchets verts

La plateforme dite « du Bois de la Cure » sera ouverte les samedis 11 et 18 octobre 2025 sous réserve de praticabilité.

1.2.2. Zone humide du Marais

La prochaine réunion du COPIL sur la gestion de la zone humide du Marais avec le SILA (Syndicat Mixte du Lac d'ANNECY) aura lieu le 16 décembre 2025 à 11 heures.

Le compte-rendu de la réunion de terrain du 13 août dernier est parcouru.

Un mémo dédié au service technique communal est en cours d'élaboration avec le SILA.

1.2.3. Vidéoprotection

L'analyse technique des services de la Gendarmerie est parcourue.

Des échanges vont avoir lieu avec les entreprises concernées.

La prochaine réunion aura lieu le 24 novembre 2025 à 14 heures.

2°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »

Présenté par Madame la Maire

La Commission s'est réunie le 26 septembre 2025.

2.1. Urbanisme

Le détail des dossiers d'urbanisme est à retrouver dans la rubrique « Informations Diverses ».

2.2. Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Comme indiqué dans le dernier procès-verbal du Conseil Municipal, le zonage dit « ABC » a été modifié par Décret du 05 septembre 2025. La Commune de CUVAT passe de la catégorie B1 à A.

L'information a été transmise à notre bureau d'études (EPODE) pour prise en compte dans l'étude.

La prochaine réunion sera fixée en fonction de la réception de nouveaux dossiers.

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

1°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

1.1. Conseil Communautaire du 23 septembre 2025

Ont notamment été traités les points suivants :

- les rapports sur le prix et la qualité des services publics « eau potable », « assainissement collectif », « assainissement non-collectif », « élimination des déchets » ainsi que le rapport d'activités pour l'année 2024
- convention de groupement de commandes entre le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Haute-Savoie et la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES autorisant la signature du marché public Architecte Conseil (Consultance)
- admission en non-valeur des produits irrécouvrables
- convention de financement relative au marquage horizontal des arrêts de car sur les Communes d'ALLONZIER-la-CAILLE, CRUSEILLES, CUVAT et VILLY-le-PELLOUX
- attribution du marché relatif aux contrôles de branchements, de fonctionnement et de conception des installations sanitaires collectives et non-collectives sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES

1.2. Les rapports sur le prix et la qualité des services publics ainsi que le rapport d'activités 2024 sont consultables auprès :

- du secrétariat de la Mairie ;
- des services de la CCPC.

Monsieur Philippe CLERJON indique que les pertes sur le réseau d'eau potable ont fortement diminué ces dernières années puisqu'elles sont désormais à un taux de 25 %.

1.3. Composition du Conseil Communautaire à l'occasion du renouvellement des Conseils Municipaux de mars 2026

Un Arrêté Préfectoral en date du 29 septembre 2025 fixe le nombre de sièges à 33 dont 3 pour la Commune de CUVAT.

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 28 octobre 2025.

2°/ Urbanisme

Il est rappelé que les dossiers d'urbanisme sont portés à la connaissance du public :

- * par affichage en Mairie de l'avis de dépôt et de la décision rendue ;
- * par consultation auprès du secrétariat de Mairie à l'issue de l'instruction et dès lors que la décision a été rendue.

2.1. Permis de Construire

- * Dossier PECH Vincent pour construction d'une maison individuelle et d'un garage parcelles cadastrées section A n° 3072-3108 – Route des Lavoel
→ *refus le 17/09/2025*

2.2. Déclaration Préalable

- * Dossier Alain TENENBAUM pour construction d'un carport parcelle cadastrée section A n° 1589 – 333, route des Frégnards
→ *opposition le 17/09/2025*

2.3. Déclarations Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Une déclaration a été reçue depuis le 05 septembre 2025.

Trois visites de conformité ont eu lieu le 15 septembre 2025.

Une visite reste à prévoir.

2.4. Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

- * parcelle cadastrée section A n° 4162 – 471, route de la Montagne
→ *la Commune n'exerce pas son droit de préemption (tacite)*
- * parcelles cadastrées section A n° 3072-3108 – Route des Lavoel
→ *la Commune n'exerce pas son droit de préemption*
- * parcelles cadastrées section A n° 4119-4122-4123 – 120, route de Tettachenaz
→ *la Commune n'exerce pas son droit de préemption*
- * parcelles cadastrées section A n° 2361-2363-2365-2589 – 60, chemin de Bois Corbet
→ *la Commune n'exerce pas son droit de préemption*
- * parcelles cadastrées section A n° 4126-4130 – 30, route du Murgier
→ *la Commune n'exerce pas son droit de préemption*

3°/ Permanences des Elus

Il est rappelé qu'elles ont lieu le dernier samedi matin du mois.

Aucune demande de rendez-vous durant le mois de septembre 2025.

4°/ Pumptrack

L'inauguration a eu lieu le 27 septembre dernier.

Le Conseil Municipal remercie les familles pour leur présence.

Remerciements également à Madame Véronique RIOTTON, Députée de notre circonscription, pour sa présence.

5°/ Evènements communaux

5.1. Octobre Rose (mois de sensibilisation et d'information sur le cancer du sein et son dépistage)

L'Eglise sera éclairée en rose pour l'ensemble du mois d'octobre.

5.2. Vide-Grenier

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations à l'APE (Association des Parents d'Elèves) pour l'organisation du vide-grenier du 05 octobre dernier.

QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu
le lundi 10 novembre 2025 à 20 heures**

Séance levée à 20h30.

LA MAIRE
Julie MONTCOUQUIOL

LA SECRÉTAIRE
Martine LACROIX



A blue ink signature of the name Julie Montcouquier.